Valence en Poitou

ARRETE MUNICIPAL N°366-2024-COU PORTANT REGLEMENTATION DE CIRCULATION ET STATIONNEMENT

Le Maire de la Commune de Valence-en-Poitou, Vienne ;
Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 131.1et L 131.4 ;
Vu le Code de la Route et notamment l'article R37-1;
Vu l'arrêté ministériel du 15 juillet 1974 approuvant la huitième partie de la signalisation temporaire du livre 1 de l'instruction interministérielle sur les signalisations routière ;
Considérant qu'en raison de **travaux de remplacement et mise à niveau de 14 tampons,** il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement,

A R R E T E

Article 1: **La société ARLAUD IRIBARREN** est autorisée à effectuer les travaux énoncés :
rue du Puits à la Dotterie, rue de la Mare à Vincent, impasse des Prunus rue des Salines, au lieu-dit Montaigu à Couhé, pour le compte de l'entreprise **Eaux de Vienne**.

Article 2 : Pendant toute la durée de la réglementation, la circulation sera alternée manuellement avec basculement de circulation sur la chaussée opposée. Le stationnement et le dépassement sont interdits pour tous les véhicules. La vitesse est limitée à 30 km/h.

Article 3 : **Ces dispositions sont applicables du 09 septembre au 08 novembre 2024.**

Article 4 : Le présent arrêté est affiché à chaque extrémité du chantier.

Article 5 : Les panneaux réglementaires et toutes mesures de sécurité sont mis en place par l'entreprise.

Article 6 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 7 : Ampliation du présent arrêté à :

- Monsieur Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie ;
- Notifiée à l'entreprise
- Et affichée

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de son acte et informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa notification et de sa publication.

Valence-en-Poitou, le 27/08/2024

Par délégation
Le Maire Adjoint

Fabrice HAIRAULT

COMMUNE de VALENCE-en-POITOU * 86 - VIENNE *